

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Scrutin du 9 au 11 avril 2024

**Collège B - Représentants des autres enseignants-chercheurs, chercheurs,
enseignants et personnels assimilés**

Sièges à pourvoir : 8 titulaires

Liste CGT pour une université de service public, ouverte et émancipatrice

Liste présentée par : CGT Université de Grenoble



- 1- BERNARD Marie-Julie
- 2- BOUCHER Florian
- 3- BLANC Laëtitia
- 4- SICLET Cyrille
- 5- COQUIO Agnès
- 6- TAHA Zakaria
- 7- SAÏDOUNE Samira
- 8- DEMEURE Alexandre

Élections aux Conseils centraux Université Grenoble Alpes Scrutin du 9 au 11 avril 2024

Du 9 au 11 avril
votés "encore"
CGT



CGT pour une université de service public, ouverte et émancipatrice !

Le Conseil d'Administration (CA) et Conseil Académique (CAc), sont renouvelés cette année. Ces élections interviennent dans un contexte très difficile pour les personnels comme pour les étudiant-es de l'UGA, du fait des politiques de casse du service public et de l'austérité généralisée, mais aussi de la politique de la présidence actuelle au cours du dernier mandat, qui s'est terminé par une sanction judiciaire pour non respect des règles démocratiques ce que nous dénonçons depuis des années avec cette présidence déchu.

La création de l'établissement expérimental puis sa pérennisation continuent à dégrader les conditions de travail des agent-es. Comme nous l'avions martelé au sein des différentes instances, le gigantisme produit ses effets délétères : surcharge et perte de sens du travail, multiplication des strates, turnover, circulation difficile entre les services des informations indispensables pour fonctionner, multiplicité de procédures complexifiées... S'ajoute à cela la multiplication des appels à projets induisant une concentration des financements sur un petit nombre de projets, au détriment du temps long nécessaire pour la recherche et la mise en place des activités de formation. Les plans successifs de suppression et de « différés » de postes par dizaines ont pour conséquence une surcharge de travail et font la place à l'accroissement des recrutements précaires (recrutement de CDD plutôt que des ouvertures de concours), des conditions d'enseignement dégradées (augmentation des effectifs étudiants, diminution du nombre d'heures de cours, ...). La dernière rentrée illustre aussi la dégradation du service public, avec des problèmes d'inscription dans certaines composantes.

Dans le contexte de changement climatique et de l'apparition de phénomènes extrêmes, la CGT s'engage à exiger des mesures relatives aux conditions de travail de l'ensemble du personnel au regard de ces phénomènes. Nous revendiquons de pouvoir s'appuyer sur la capacité d'agir des travailleurs mais aussi sur la mise en place de formations dédiées ainsi que des équipements adaptés face à de tels phénomènes.

En effet, l'augmentation des températures constitue le principal danger pour les travailleur.es : le stress thermique, les coups de chaleur et l'épuisement qui en découle accentuent les risques d'accidents et de décès. Aussi, nous exigeons que les conditions de santé et de sécurité au travail soient réexaminées à la lumière de ces nouveaux risques.

Nous pouvons aussi agir à notre niveau, sur le contenu des formations, sur l'orientation des recherches, sur la mise à disposition des résultats (données ouvertes, libération de brevets). Nous pouvons aussi agir concrètement sur l'organisation et l'environnement de travail à l'université : rénovation des bâtiments, utilisation raisonnée des ressources, réduction du temps de travail ou de certaines activités (publications, missions). Cela ne peut se faire que par la discussion collective, en tenant compte de l'impact de ces actions sur le travail lui-même.

Pourquoi la CGT se présente à ces élections?

La CGT Université de Grenoble est un syndicat intercatégoriel qui regroupe sur un pied d'égalité des personnels de l'université de tous statuts (fonctionnaires, contractuel-les, vacataires), et de tous métiers (technicien-nes, administratif-ves, ingénieur-es, enseignant-es, enseignant-es-chercheur-ses, doctorant-es...) : nous portons la vision d'une université démocratique et ouverte à tou-ttes, construite par tous ses personnels.

Voter CGT, c'est ainsi **montrer que nous ne voulons pas abandonner l'université aux logiques marchandes délétères à l'œuvre**. C'est montrer que nous souhaitons peser sur les stratégies et les orientations, pour l'amélioration des conditions de travail de tou-ttes, comme pour la défense du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, maillon essentiel de la construction et de la transmission des connaissances au profit du plus grand nombre. **C'est affirmer aussi notre attachement aux valeurs de solidarité, d'égalité, de paix, de justice sociale, et surtout que ces valeurs ont un sens particulier dans nos métiers**. La CGT Université de Grenoble se bat pour la transparence, l'obtention de droits nouveaux pour renforcer la démocratie, la solidarité et pour préserver les collectifs de travail contre l'individualisation et la précarisation à outrance. La dimension environnementale accentue la pertinence de nos revendications.

Les élu-es CGT, en lien avec leur syndicat, ont porté ses voix lors des mandats qui s'achèvent et s'engagent à porter la voix et les revendications des personnels dans ces conseils, interpeller la présidence à chaque fois que cela sera nécessaire, à vous informer des débats en publiant des compte-rendus le plus souvent possible, *et sur certains sujets en organisant des AG ou des réunions préparatoires avec les personnels concernés. Pour la CGT, siéger dans ces conseils n'est pas une fin en soi mais un outil pour la mobilisation de toutes et tous, pour reprendre en main notre travail collectivement.

Tou.te.s concerné.es!

NOS REVENDICATIONS

☑ **Précarité** : pour la titularisation des contractuel·les en place, l'amélioration du règlement de gestion des contractuel·les, la mensualisation et la contractualisation des vacataires, la stabilisation et CDIisation des vacataires « historiques », qui assurent depuis des années des services importants. Pour encourager le renouvellement des contractuel·les sur leur poste sans avoir à recommencer de candidature. Tou.te.s les doctorant·es doivent être financé·es.

☑ **Service public et protection sociale** : pour la défense de l'emploi statutaire, seul garant de l'égalité de traitement, de la cohésion sociale et de l'égal accès de toutes et tous aux services publics sur l'ensemble du territoire / contre les suppressions, gels et « différés » de postes, les baisses d'heures, la sélection à l'université.

☑ **Salaires et primes** : pour l'augmentation des salaires par une meilleure répartition des richesses, pour des indemnités revalorisées et identiques par corps et grades et leur intégration dans le traitement, pour l'alignement des salaires et déroulements de carrière des agent·es contractuel·les sur ceux des titulaires (grilles indiciaires + primes) / contre toutes les formes de rémunération au mérite (RIFSEEP, RIPEC C3) qui individualisent les salaires et mettent les collègue en concurrence.

☑ **Égalité Femmes / Hommes** : pour l'égalité salariale et de déroulement de carrière, pour l'évolution des mentalités et le respect / contre les violences sexistes et sexuelles, contre les discriminations et le harcèlement.

☑ **Conditions de travail** : pour la rénovation et la construction de locaux en adéquation avec les enjeux climatiques actuels, pour l'augmentation des moyens humains, matériels et financiers / contre les restructurations, les managements nocifs et toute forme de discrimination.

☑ **Temps de travail** : pour un respect des limites du temps de travail, une démarche volontaire de diminution du temps de travail à 32h/semaine, avec des perspectives positives en matière d'égalité femmes/hommes, de santé et d'écologie. Pour une réelle prise en compte de l'enjeu de l'hyperconnectivité, limiter au maximum le travail dans l'urgence et gagner un véritable droit à la déconnexion. Pour une prise en compte des déplacements entre les divers sites à Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Échirolles, Valence et Vienne dans le temps de travail pour toutes et tous (adaptation des horaires et allègements de service pour agents se déplaçant d'un site à l'autre).

☑ **Carrières** : pour la transparence et l'équité des procédures de gestion de carrières : notation, recrutements, promotions (objectivité des critères des Lignes Directrices de Gestion).

☑ **Télétravail** : pour l'accès de droit au télétravail sur la base du volontariat avec les moyens afférents, en conciliant le droit au télétravail et la cohésion des collectifs / contre la surveillance des agent·es par les outils du télétravail, contre la suppression du poste de travail individuel.

☑ **Santé au travail** : Pour le respect de l'obligation des employeurs de garantir notre santé et notre sécurité, pour des moyens accordés à la médecine de prévention, le respect des prérogatives des instances dédiées / contre l'organisation pathogène du travail.

☑ **Enseignement** : pour la transparence et l'équité des procédures d'attribution des services et des responsabilités d'enseignement pour tou·tes les enseignant·es et contre la modulation des services des enseignant·es-chercheur·ses.

☑ **Formation** : pour la reconnaissance de la formation des enseignant·es dans leur temps de travail.

☑ **Recherche** : pour le droit à la recherche pour les enseignant·es-chercheur·ses, qui doivent tou·te·s pouvoir bénéficier périodiquement de CRCT ou mesure équivalente au cours de leur carrière. Pour une recherche qui tient compte des enjeux écologiques. Pour les financements récurrents / contre les financements par projet à court terme qui épuisent les équipes dans des appels à projets incessants.

☑ **Environnement** : pour la rénovation énergétique des bâtiments, la gratuité des transports en commun ou le remboursement à 100% des abonnements de transports par l'UGA / contre la course à la technologie et au numérique sans réflexion sur la pollution qu'elle génère.

☑ **Handicap** : pour une égalité réelle des droits, une meilleure prise en compte du handicap et adaptation du poste, des moyens pour les personnels et étudiant·es en situation de handicap / contre l'exclusion et la discrimination.

☑ **Action sociale** : pour la création d'une maison des personnels regroupant les activités du CAESUG et les autres activités à destination des personnels (action sociale, activités syndicales, ...), pour la création d'une crèche pour les personnels et les étudiant·es.

☑ **Accès à l'université** : nous sommes pour une université publique, ouverte à toutes et tous. Nous refusons la sélection à l'université : les étudiant·e·s doivent pouvoir accéder à la filière de leur choix. Le baccalauréat donne droit à l'accès aux études supérieures. La validation d'une année donne droit à l'accès à l'année suivante. Nous refusons toute hausse des frais d'inscription, à l'UGA et dans les établissements composantes ; refus de la hausse des frais d'inscription et de toute discrimination envers les étudiant·e·s étranger·ère·s. Pas de condition de possession de papiers pour l'inscription à l'université.

☑ **Fonctionnement collectif** : la répartition des ressources (financements, contrats doctoraux, ...) doit faire l'objet de discussions collectives, dans les instances dédiées (CAC, conseils de pôles, conseils de composantes). Nous refusons les « passes-droits » présidentiels ou autres. Les instances et leurs prérogatives, doivent être respectées, au même titre que les représentant·es du personnel. Les agents de l'université, quels que soient leur statut ou leur catégorie, doivent pouvoir participer et agir sur le sens et le contenu de leur travail, à tous les niveaux (composantes, services, directions, pôles, équipes). L'éventuelle organisation hiérarchique doit se plier à ce principe. Les critères d'évaluation doivent être discutés collectivement, et non imposé par des structures non démocratiques, en fonction de ce qui fait sens dans notre travail, du point de vue de nos missions de service public.

Une seule condition pour être électeur·ice : exercer ses fonctions au sein de l'UGA et de ses composantes et ce quel que soit votre statut: agent·es titulaires ou contractuel·les, BIATSS, enseignant·es, enseignant·es-chercheur·ses, doctorant·es, apprenti·es, vacataires (sous conditions) de l'université, mais aussi ITA et chercheur·ses (CNRS, INRIA...) des UMR rattachées* à l'établissement.

votez CGT!



<grenoble.fercsup-cgt.net>
cgt@univ-grenoble-alpes.fr